


MODÈLE DE RAPPORT

I. Aperçu du projet et des OSC		
1.1 Nom du projet	Action concertée autour d'une gestion durable du foncier agropastoral à travers la redynamisation des commissions foncières communales, villageoises et des fractions dans les régions de Gao et Ménaka	
1.2 Informations sur l'organisation	Organisation / Acronyme	ONG AZHAR
	Nom de l'OSC Officiel autorisé	Quartier Château Secteur 3, Gao, Mali Tel. +223 78 17 61 39/ 66 74 61 05 Email : ongazhar2008@gmail.com
	Titre fonctionnaire autorisé	Assinamar Ag Rousmane Coordinateur des Programmes
	Courriel fonctionnaire autorisé	Email: assi.namar@yahoo.fr
	Téléphone fonctionnaire autorisé	Tel : +22378176139
	Nom du point focal du projet	Anara Ag Mohamed
	Titre	Chef de projet
	Courriel	Email : anaraagmohamed33@gmail.com Tel : 66 74 61 05/ 78 40 19 95

1.3 Renseignements sur le projet	Durée du projet	18 mois	
	Date de début	1 ^{er} Octobre 2020	
	Période de rapport	Du 1 ^{er} Octobre au 31 Décembre 2021	
1.4 Informations budgétaires	Budget du projet	102 315 540	
	Contribution de programme PNUD	102 315 540	Q5 : 14.145.400
	Contribution de programme d'ONU-FEMMES	N/A	N/A
	Fonds reçus à ce jour	93 274 040 FCFA	soit 91,16 %
1.5 Contribution financière partenaire fait à ce jour (le cas échéant)			
1.7. Zones d'intervention par l'organisation OSC (région, cercles, commune)	Région de Gao : communes de Soni Aliber, Anchawadj, Ansongo, Tessit, Tin -Hama Région de Ménaka : communes de Ménaka et Anderamboukane		
1.8 Signature du fonctionnaire autorisé d'OSC			Date 07-02-2022

II. Sommaire exécutif

L'opérationnalisation des commissions foncières est une étape clé dans la sécurisation du foncier agricole, la réduction des conflits liés au foncier et la gestion apaisée et concertée des ressources naturelles au Mali. Dans le cadre du présent projet, 07 CoFos au niveau des communes et 27 au niveau villages et fractions ont été mises en place dans les régions de Gao et Ménaka. Des régions qui connaissent ces dernières années une augmentation des conflits entre agriculteurs et éleveurs et entre éleveurs-éleveurs. Conformément au décret de création des CoFos N° 09-011/P-RM du 19 Janvier 2009, elles sont constituées des préfets, des maires des communes, des chefs de villages et de fraction, des organisations paysannes faitières, les délégations locales des chambres d'agriculture, les services techniques de l'Etat, les représentants des jeunes et des femmes. Malgré leur opérationnalisation, les CoFos mise en place à Gao et Ménaka connaissent comme dans plusieurs localités du Mali un certain nombre de difficultés comme le manque de budget de fonctionnement, le manque d'appropriation des outils de fonctionnement par les membres, la faible représentativité des femmes et des jeunes, la difficile collaboration avec les acteurs de la justice très retissent à l'homologation des PV établit par les CoFos, la méconnaissance par les communautés des missions des CoFos et les textes relatifs au foncier agricole.

Le projet , de son démarrage en 2020 à nos jours, à travers une approche concertée, multi-acteurs et inclusive, a permis d'accompagner et redynamiser 35 CoFos du niveau villages, fractions et communes dans les régions de Gao et Ménaka. Ces 35 CoFos mises en place ont été outillées, équipées et possèdent aujourd'hui les compétences opérationnelles pour gérer les conflits liés au foncier et aux ressources naturelles avant toute saisine de la justice ; 6.000 acteurs locaux et institutionnels et au niveau local dont 3.500 femmes de 15 à 60 ans et 1.000 hommes de 15 à 60 ans personnes sensibilisées sur les enjeux liés à la participation des jeunes et femmes aux CoFos et le rôle des CoFos dans la gestion pacifique et concertée des conflits liés au foncier, 350 membres des CoFos dont 70 femmes de 15 à 60 ans, 30 jeunes de 15 à 35 ans et 250 hommes de 15 à 60 ans formés sur les outils mis à leur disposition (des PV de tenue des réunions, PV de conciliation et non conciliation, les registres), 04 conflits gérés par les CoFos dont 2 conflits liés à la divagation d'animaux à Ménaka et 2 conflits liés à la propriété foncière à Ansongo, 3000 personnes dont 1000 femmes sensibilisées et disposent des connaissance sur la l'extrémisme violent , 02 plans action communautaires développés pour prévenir l'EV à Koro et Douentza. A ce stade de mise en œuvre du projet 03 CoFos ont déjà commencé à produire des rapports mensuels d'activités, à établir des PV de tenue des réunions et à statuer sur les conflits locaux. Au niveau des communes de Ansongo, Ménaka et Anderamboukane, les CoFos ont pu trouver des solutions pacifiques à quatre conflits locaux autour du foncier et la gestion des ressources naturelles: divagation d'animaux, propriété foncière...).

Conformément au planning du projet, au cours de ce trimestre l'équipe du projet a pu réaliser quatre (04) émissions radios et six (06) assemblées générales d'information pour mieux informer sensibiliser les acteurs locaux, institutionnels sur les enjeux liés à la participation des jeunes et femmes aux CoFos et le rôle des CoFos dans la gestion pacifique et concertée des conflits liés au foncier, deux (02) rencontres entre les acteurs de la justice, les membres des CoFos et les autorités locales ; la tenue des sessions des conseils communaux pour l'intégration du travail des CoFos dans les PDESC des communes ; la tenue de six (06) séances de travail avec les membres des CoFos pour une meilleure appropriation des outils mis à leur disposition ; la réalisation des capsules vidéos pour mieux sensibiliser les acteurs locaux, institutionnels et au niveau national sur les enjeux liés à la participation des jeunes et femmes aux CoFos et le rôle des CoFos dans la gestion pacifique et concertée des conflits liés au foncier ; la

tenue de deux (02) dialogues communautaires autour des enjeux liés à la mise en place du GAM , une rencontre institutionnelle avec le Secrétariat Permanent du Comité Exécutif National du Conseil Supérieur de l'Agriculture ; une formation des acteurs des mécanismes formels et informels sur les droits des femmes pour favoriser l'engagement des hommes ; des actions de plaidoyer pour prendre en compte les préoccupations des femmes et des jeunes dans les CoFos.

Egalement, l'équipe projet a réalisé des dialogues communautaires et des émissions radio sur la prévention de l'extrémisme à Koro et Douentza. Cette activité avait pour objectif principal d'informer et de sensibiliser les acteurs locaux sur les mécanismes de prévention de l'extrémisme violent. 2000 acteurs locaux ont été touchés par ces actions de mobilisation communautaire.

Comme résultats de ce trimestre nous pouvons relever :

- ❖ 6000 acteurs locaux dont 3.500 femmes de 15 à 60 ans et 1.000 hommes de 15 à 60 ans personnes sensibilisées sur les enjeux liés à la participation des jeunes et femmes aux CoFos et le rôle des CoFos dans la gestion pacifique et concertée des conflits liés au foncier
- ❖ L'intégration du travail des CoFos dans les PDESC des communes d'Ansongo, Ménaka, Anderamboukane/ Anchawadj et Soni Aliber ;
- ❖ 170 membres des CoFos dans les 7 communes renforcées (une formation par région) sur les outils spécifiques à leur mis à leur disposition;
- ❖ Le renforcement de la dynamique de collaboration entre les CoFos et les acteurs de la justice ;
- ❖ 6.000 personnes (4000 à Gao et 2000 à Ménaka) des deux régions touchées par les émissions radios et les actions de mobilisation sociale sur les enjeux liés à la participation des jeunes et femmes aux CoFos et le rôle des CoFos dans la gestion pacifique et concertée des conflits liés au foncier ;
- ❖ 03 CoFos ont déjà commencé à produire des rapports mensuels d'activités, des PV de tenue des réunions et à statuer sur les conflits ;
- ❖ Quatre conflits gérés par les CoFos autour du foncier et les ressources naturelles dont 2 à Ansongo et 2 à Ménaka (conflits autour de la divagation d'animaux, la détention de la propriété foncière des parcelles maraichères...);
- ❖ Organisation des dialogues communautaires autour de la mise en place du GAM ;
- ❖ Organisation d'une rencontre institutionnelle avec le Secrétariat Permanent du Comité Exécutif National du Conseil Supérieur de l'Agriculture qui a permis d'aboutir une entente autour d'un partenariat relatif au suivi-évaluation des CoFos mises en place à Gao et Ménaka mais aussi des CoFos qui seront mises en place en 2022 dans la région de Koulikoro ;
- ❖ 100 acteurs des mécanismes formels et informels formés sur les droits des femmes pour favoriser l'engagement des hommes ;
- ❖ Elaboration d'un plan de plaidoyer et mise en œuvre de 06 actions de plaidoyer et lobbying sensible au genre issues du plan en faveur de l'accès sécurisés des femmes et des jeunes au foncier agropastoral ;
- ❖ 02 espaces agricoles renégociés et sécurisés au profit des femmes et des jeunes ;
- ❖ 01 espace agropastoral négocié et mis en valeur au profit des agropasteurs de Ménaka ;
- ❖ 01 plaquette de communication en cours de conception ;
- ❖ Une note politique sur les CoFos en cours d'élaboration ;
- ❖ 2000 acteurs locaux touchés par les émissions radios et les dialogues communautaires sur la prévention de l'extrémisme violent.
- ❖ La conception d'une plaquette de communication et l'élaboration d'une note politique sur les CoFos (en cours de finalisation).

L'ensemble des actions réalisées durant ce trimestre contribuent à l'atteinte des résultats du projet qui est la redynamisation et l'opérationnalisation des CoFos des zones d'intervention du projet.

III. Rapports sur les résultats obtenus

Le tableau ci-dessous donne un aperçu des résultats obtenus au cours de la période considérée et cumulativement depuis le début du programme

Objectif du projet	Indicateur(s) ¹	Base de Référence (s) ²	Cible (s) de performance ³	Source et de vérification ⁴	Réalisation au cours de la période de référence ⁵	Progrès cumulés à ce jour ⁶	Situation globale En bonne voie / Contraintes / Aucun progrès / Atteint
--------------------	----------------------------	------------------------------------	---------------------------------------	--	--	--	---

¹ Ventilation (par sexe, âge, gouvernorat...) selon la proposition de projet

² Veuillez indiquer la base de référence établie pour mesurer le progrès *qualitatif* ou *quantitatif* - %, oui / non, nombre, fréquence, degré) pour chaque indicateur conformément avec les ciblées établies.

³ Veuillez indiquer le cible(s) en nombre (régions, participants, parties prenantes) (ventilé par sexe, âge, si possible)

⁴ Veuillez indiquer le source(s) et des moyen(s) de vérification pour chaque indicateur (Fiche de présence, post / pré évaluation, enquête de perception, entretiens/focus groups, consultations bilatérale, surveillance du contexte, etc...)

⁵ Veuillez indiquer le niveau de réalisation au cours de la période de référence relative à la cible initiale établie pendant cette période.

⁶ Veuillez indiquer le niveau de progression cumulée au cours de la période de référence relative à la cible initiale établie pendant cette période.

Résumé des réalisations

Conformément au planning du projet, l'équipe du projet a réalisé quatre (04) émissions radios et six (06) assemblées générales d'information pour mieux informer et sensibiliser les acteurs locaux et institutionnels sur les enjeux liés à la participation des jeunes et femmes aux CoFos et le rôle des CoFos dans la gestion pacifique et concertée des conflits liés au foncier, deux (02) rencontres entre les acteurs de la justice, les membres des CoFos et les autorités locales ; la tenue des sessions des conseils communaux pour consacrer l'intégration du travail des CoFos dans les PDESC des communes ; la tenue de six (06) séances de travail avec les membres des CoFos pour une meilleure appropriation des outils mis à leur disposition ; la réalisation des capsules vidéos, des plaquettes de visibilité et une note de politique (en cours de finalisation) pour mieux sensibiliser les acteurs locaux, institutionnels régionaux et du niveau national sur le rôle des CoFos dans la gestion pacifique et concertée des conflits liés au foncier ; la tenue de deux (02) dialogues communautaires autour des enjeux liés à la mise en place du GAM , une (1) rencontre institutionnelle avec le Secrétariat Permanent du Comité Exécutif National du Conseil Supérieur de l'Agriculture ; une formation des acteurs des mécanismes formels et informels sur les droits des femmes pour favoriser l'engagement des hommes ; des actions de plaidoyer pour prendre en compte les préoccupations des femmes et des jeunes dans les CoFos et des actions de mobilisation et de sensibilisation des communautés sur l'extrémisme violent à Koro et Douentza.

Comme résultats durant ce trimestre nous avons:

R1.1. Des connaissances actualisées sont produites sur l'état des lieux des conflits et des mécanismes de leur règlement ainsi que les enjeux liés à la fonctionnalité des commissions foncières dans les localités cibles

- ❖ Animation de quatre (04) émissions radios et six (06) assemblées générales d'information : source de vérification : note de politique, rapport d'activité, fiche d'activité
- ❖ La réalisation des capsules vidéos, des plaquettes de visibilité et l'élaboration d'une note de politique (en cours de finalisation) pour mieux sensibiliser les acteurs locaux, institutionnels régionaux et du niveau national sur le rôle des CoFos dans la gestion pacifique et concertée des conflits liés au foncier : source de vérification : note de politique, rapport d'activité, fiche d'activité
- ❖ Réalisation d'une (01) plaquette de communication (en cours de finalisation) : source de vérification : plaquette, rapport d'activité, fiche d'activité
- ❖ Une note politique sur les CoFos (en cours de finalisation) : source de vérification : note de politique, rapport d'activité, fiche d'activité

R1.2. Les communautés et les acteurs institutionnels sont mobilisés autour de la redynamisation des CoFos communales et villageoises ou de fractions et participent activement à leur fonctionnement

- ❖ L'intégration du travail des CoFos dans les PDESC des communes d'Ansongo, Ménaka, Anderamboukane/ Anchawadj et Soni Aliber : source de vérification : TDR, rapport d'activité, fiche d'activité ;
- ❖ Organisation des dialogues communautaires autour de la mise en place du GAM : source de vérification : TDR, rapport d'activité, fiche d'activité ;
- ❖ 170 membres des CoFos dans les 7 communes renforcées (une formation par région) sur les outils spécifiques à leur mis à leur disposition : source de vérification : TDR, rapport d'activité, fiche d'activité ;
- ❖ Le renforcement de la dynamique de collaboration entre les CoFos et les acteurs de la justice : source de vérification : TDR, rapport d'activité, fiche d'activité ;
- ❖ 6.000 personnes (4000 à Gao et 2000 à Ménaka) des deux régions touchées par les émissions radios et les actions de mobilisation sociale sur les enjeux liés à la participation des jeunes et femmes aux CoFos et le rôle des CoFos dans la gestion pacifique et concertée des conflits liés au foncier : source de vérification : TDR, rapport d'activité, fiche d'activité ;
- ❖ Organisation d'une rencontre institutionnelle avec le Secrétariat Permanent du Comité Exécutif National du Conseil Supérieur de l'Agriculture qui a permis d'aboutir une entente autour d'un partenariat relatif au suivi-évaluation des CoFos mises en place à Gao et Ménaka mais aussi des CoFos qui seront mises en place en 2022 dans la région de Koulikoro : source de vérification : TDR, rapport d'activité, fiche d'activité.

R3.1. Les CoFo sont opérationnelles et assurent la prévention et la gestion des conflits fonciers au niveau des villages et des fractions

- ❖ 35 CoFos mis en place et redynamisés parmi lesquelles 03 CoFos ont déjà commencé à produire des rapports mensuels d'activités, à tenir des PV de tenue des réunions et à statuer sur les conflits : TDR, rapport d'activité, fiche d'activité, rapports des CoFos ;
- ❖ Quatre conflits gérés par les CoFos autour du foncier et les ressources naturelles dont 2 à Ansongo et 2 à Ménaka (conflits autour de la divagation d'animaux, la détention de la propriété foncière des parcelles maraichères...) : TDR, rapport d'activité, fiche d'activité, PV des CoFos;

4.1 Les droits des femmes et des jeunes sont pris en compte dans la gestion des espaces et des ressources naturelles dans les terroirs ruraux de la zone du projet.

- ❖ 100 acteurs des mécanismes formels et informels formés sur les droits des femmes pour favoriser l'engagement des hommes : source de vérification : TDR, rapport d'activité, fiche d'activité
- ❖ Elaboration d'un plan de plaidoyer et mise en œuvre de 06 actions de plaidoyer et lobbying sensible au genre issues du plan en faveur de l'accès sécurisés des femmes et des jeunes au foncier agropastoral : source de vérification : TDR, rapport d'activité, fiche d'activité.
- ❖ 01 espace agropastoral négocié et mis en valeur au profit des agropasteurs de Ménaka : source de vérification : TDR, rapport d'activité, fiche d'activité

R5.1. Les capacités des acteurs locaux des communes cibles sont renforcées pour mieux prévenir le phénomène de l'extrémisme violent.

- ❖ 2000 acteurs locaux touchés par les émissions radios et les dialogues communautaires sur la prévention de l'extrémisme violent ;
- ❖ Deux (2) plans d'action communautaires de prévention de l'EV élaborés.

Toutes les actions réalisées contribuent à l'atteinte de l'objectif global qui est de contribuer à une gestion durable et apaisée du foncier agropastoral à travers la redynamisation et l'opérationnalisation des commissions foncières communales, villageoises et des fractions dans les régions de Gao et Ménaka.

R1.1. Des connaissances actualisées sont produites sur l'état des lieux des conflits et des mécanismes de leur règlement ainsi que les enjeux liés à la fonctionnalité des commissions foncières dans les localités cibles	<p>Nombre des CoFos renforcées sur les outils mis à leur disposition</p> <p>Nombre des membres des commissions foncières renforcés sur les outils mis à leur disposition (des PV de tenue des réunions, PV de conciliation et non conciliation, les registres)</p>	<p>0</p> <p>0</p>	<p>35</p> <p>350</p>	<p>Rapports d'activités Pv des CoFo Rapports d'activité, rapports d'évaluation</p>	<p>35</p> <p>350 membres des CoFos dont 70 femmes de 15 à 60 ans, 30 jeunes de 15 à 35 ans et 250 hommes de 15 à 60 ans</p>	<p>35</p> <p>350</p>	<p>Atteint</p>
R2.1. Les communautés et les acteurs institutionnels sont mobilisés autour de la redynamisation des CoFos communales et villageoises ou de fractions et participent activement à leur fonctionnement	<p>Nombre de personnes sensibilisées sur sensibiliser les acteurs locaux, institutionnels et au niveau national sur les enjeux liés à la participation des jeunes et femmes aux CoFos et le rôle des CoFos dans la gestion pacifique et concertée des conflits liés au foncier, désagrégé par sexe et âge</p>	<p>0</p>	<p>6.000</p>	<p>Rapports d'activité, photos, listes, rapports d'évaluation</p>	<p>6.000 personnes dont 3.500 femmes de 15 à 60 ans et 1.000 hommes de 15 à 60 ans</p>	<p>23.800</p>	<p>Atteint</p>

Résumé des réalisations

Sur ce résultat, les activités suivantes ont pu être réalisées :

R1.1. Des connaissances actualisées sont produites sur l'état des lieux des conflits et des mécanismes de leur règlement ainsi que les enjeux liés à la fonctionnalité des commissions foncières dans les localités cibles

- ❖ **01 plaquette de communication en cours de conception**
- ❖ **Une note politique sur les CoFos en cours d'élaboration**

R 2.1. Les communautés et les acteurs institutionnels sont mobilisés autour de la redynamisation des CoFos communales et villageoises ou de fractions et participent activement à leur fonctionnement

Activité 2.1.3 : Tenue des assemblées générales d'information pour mieux informer sensibiliser les acteurs locaux et institutionnels sur les enjeux liés à la participation des jeunes et femmes aux Cofos et le rôle des cofo dans la gestion pacifique et concertée des conflits liés au foncier

Six (06) assemblées générales d'information ont été réalisées pour mieux informer et sensibiliser les acteurs locaux et institutionnels sur les enjeux liés à la participation des jeunes et femmes aux Cofos et le rôle des cofo dans la gestion pacifique et concertée des conflits liés au foncier. Ils ont permis aussi de mobiliser les acteurs stratégiques et les décideurs locaux autour des enjeux liés à la participation des jeunes et femmes aux Cofos mais aussi les édifier sur le rôle des cofo dans la gestion pacifique et concertée des conflits liés au foncier. C'est sont 600 personnes dans les 7 communes du projet qui ont été touchées par cette activité.

Conception et diffusion de spot radio sur sensibiliser les acteurs locaux, institutionnels sur les enjeux liés à la participation des jeunes et femmes aux Cofos et le rôle des cofo dans la gestion pacifique et concertée des conflits liés au foncier 06 émissions radio ont été réalisées pour mieux sensibiliser les communautés, les acteurs institutionnels et les décideurs locaux sur les enjeux liés à la participation des jeunes et femmes aux Cofos et le rôle des cofo dans la gestion pacifique et concertée des conflits liés au foncier. Ces émissions radios réalisées en langues locales Sonrai, Tamacheck ont couvert l'ensemble des zones d'intervention du projet (Région de Gao : communes de Soni Aliber, Anchawadj, Ansongo, Tessit et Tin-Hama ; Région de Ménaka : communes de Ménaka et Anderamboukane). Elles ont permis d'atteindre 5.200 personnes (3000 à Gao et 2200 à Ménaka).

Réalisation des capsules vidéos pour mieux sensibiliser les acteurs locaux et les décideurs au niveau national sur les enjeux liés à la participation des jeunes et femmes aux Cofos et le rôle des cofo dans la gestion pacifique et concertée des conflits liés au foncier Dans le cadre du plaidoyer, l'équipe de la communication de l'ONG a été déployé sur le terrain pour réaliser des interviews avec les membres des CoFos et réaliser des capsules vidéos pour sensibiliser les acteurs institutionnels, les partenaires sur les enjeux liés à la participation des jeunes et femmes aux Cofos et le rôle des cofo dans la gestion pacifique et concertée des conflits liés au foncier. Ces capsules (08 au total) réalisées en langues locales et sous-titrées en français vont être partagées sur les réseaux sociaux.

Activité 2.1.5. Appui logistique aux communes pour l'intégration du travail des commissions foncières communales dans les PDES : Dans le cadre du renforcement de l'ancrage des CoFos dans les politiques locales de développement, l'équipe projet a apporté un appui logistique aux communes pour la tenue des sessions extraordinaires pour intégrer le travail des CoFos dans les PDSEC. A ce jour cinq (5) communes Ansongo, Soni Aliber, Anchawadj, Ménaka et Anderamboukane ont tenu leurs sessions (Voir PV). Cette action d'intégration du travail des CoFos dans les PDESC des communes est la résultante de plusieurs actions de plaidoyer et sensibilisation des élus sur la pertinence des CoFos dans la réduction des conflits liés au foncier et aux GRN.

Activité 2.1.7 : Organisation des dialogues communautaires autour de la mise en place du GAM

Durant ce trimestre, l'équipe a organisé deux (2) dialogues communautaires avec les décideurs locaux autour de la mise en place du GAM. Cette activité a contribué au renforcement de la dynamique d'échange et de partage d'expérience entre les membres des CoFos, les élus locaux, les leaders communautaires, les acteurs de la justice, les sous-préfets des zones d'intervention. Les dialogues communautaires ont permis d'échanger sur la situation des conflits dans les zones, les défis liés au fonctionnement des CoFos. Elles ont aussi contribué au renforcement des capacités des acteurs sur le mécanisme d'animation du GAM. Au total 64 personnes ont été touchées par cette activité à Gao et Ménaka. : 27 acteurs au niveau des régions : 8 préfets et Sous-préfets, 02 acteurs de la justice, 1 Conseiller du Gouverneur, 06 Directeurs Régionaux des Services Techniques, 10 élus locaux et 10 OSC.

Organisation d'une rencontre institutionnelle avec le Secrétariat Permanent du Comité Exécutif National du Conseil Supérieur de l'Agriculture

Dans le cadre du portage institutionnel, une équipe d'AZHAR a organisé une rencontre avec le Secrétariat Permanent du Comité Exécutif National du Conseil Supérieur de l'Agriculture autour de l'Observatoire National sur le foncier mais aussi le mécanisme d'évaluation des CoFos. Cette rencontre a permis à l'ONG de convenir avec le Secrétariat des modalités d'un partenariat futur autour d'un partage permanent d'information, l'harmonisation de l'approche et la mise en place d'un mécanisme de suivi-évaluation périodique des CoFos dans les régions de Gao, Ménaka mais aussi à Koulikoro où il est prévu l'installation de 300 CoFos au niveau village et commune à partir de 2022.

R3.1. Les CoFos sont opérationnelles et assurent la prévention et la gestion des conflits fonciers au niveau des villages et des fractions	Nombre des Cofos renforcées pour une meilleure appropriation des outils mis à leur disposition	0	35	Rapports d'activité, rapports d'évaluation PV des CoFos	35 commissions foncières renforcées pour une meilleure appropriation des outils de travail mis à leur disposition sur lesquelles (GPS, PV de réunion et des rencontres, PV de conciliation et de non-conciliation les registres)	35	Atteint
	Nombre de conflits géré par les CoFo autour du foncier et ressources naturelles	02	04	PV de réunion et des rencontres, PV de conciliation	04 conflits gérés par les CoFos dont 2 conflits liés à la divagation d'animaux à Ménaka et 2 conflits liés à la propriété foncière à Ansongo	04	Atteint

Résumé des réalisations

Sur l'objectif 3, les activités suivantes ont pu être réalisées :

R3.1. Les CoFos sont opérationnelles et assurent la prévention et la gestion des conflits fonciers au niveau des villages et des fractions

Activité 3.1.1 : Sessions de travail avec les membres des Cofos pour une meilleure appropriation des outils mis à leur disposition (GPS, des textes de lois sur le foncier, les registres, PV de réunion et des rencontres, PV de conciliation et de non-conciliation)

Dans le cadre de l'accompagnement de proximité des CoFos, deux (2) séances de travail ont été réalisées avec les membres des CoFos pour une meilleure appropriation des outils mis à leur disposition. Ces sessions de coaching ont touchées 170 membres des CoFos dans les 7 communes du projet. Sur les 170 membres des CoFo communales, villageoises et des fraction touchés, on dénombre 14 femmes leaders (15-45 ans plus) et 24 jeunes (15-35 ans), les acteurs de la justice, les membres des CoFo .

Organisation des missions de suivi et accompagnement de proximité des CoFo :

Durant ce trimestre, l'équipe a réalisé des missions de suivi et accompagnement des CoFos dans les communes cibles du projet. Cette activité a permis d'évaluer le niveau d'appropriation des membres des CoFos des outils mis à leur disposition et de renforcer les capacités des membres sur l'utilisation de ces outils là où le besoin se présente. Cette activité a permis à l'équipe projet de mieux s'imprégner du niveau d'évolution des indicateurs du projet.

R4.1. Les droits des femmes et des jeunes sont pris en compte dans la gestion des espaces et des ressources naturelles dans les terroirs ruraux de la zone du projet.	Nombre d'acteurs engagés dans la promotion des droits des femmes en lien avec la gestion du foncier agricole, la paix et la cohésion sociale	0	500	Rapports d'activité, rapports d'évaluation	200 acteurs engagés dans la promotion des droits des femmes en lien avec la gestion du foncier agricole, la paix et la cohésion sociale	1000 acteurs dans la promotion des droits des femmes en lien avec la gestion du foncier agricole, la paix et la cohésion sociale	Atteint
--	--	---	-----	--	---	--	---------

	Nombre d'actions de plaidoyer lobbying menées en faveur de l'accès sécurisés des femmes et des jeunes au foncier agropastoral	0	06	Rapports d'activités	06 actions de plaidoyer menées, ciblant les décideurs locaux, les mécanismes formels et informels de gestion et prévention des conflits des communes cibles.	06 actions de plaidoyer menées, ciblant les décideurs locaux, les mécanismes formels et informels de gestion et prévention des conflits des communes cibles	Atteint
	Nombre d'espaces agricoles ou pastoraux renégociés et sécurisés au profit des femmes et des jeunes	0	5	Rapports d'activités PV des CoFos	-	-	Aucun progrès

Résumé des réalisations

Sur ce résultat, les activités suivantes ont pu être réalisées :

R4.1. Les droits des femmes et des jeunes sont pris en compte dans la gestion des espaces et des ressources naturelles dans les terroirs ruraux de la zone du projet.

Activité 4.1.1. Formation des mécanismes formels et informels sur les droits des femmes pour favoriser l'engagement des hommes

Les ateliers de formation des acteurs formels et informels sur les droits de femmes ont mobilisé un nombre important des participants des acteurs concernés des CoFos communales, villageoises et des fractions de la commune d'Ansongo et de Ménaka. Au total, plus de 100 personnes dans les 7 communes du projet ont été touchées par cette activité. Sur les 100 membres des CoFos touchés, on dénombre 30 femmes leaders (15-45 ans plus) et 20 jeunes (15-35 ans). L'atelier a permis de renforcer les capacités des acteurs formels et informels sur les droits des femmes dans les instances de prise de décision. A l'issue de cette activité, les acteurs formels et informels ont été suffisamment sur les droits des femmes et le rôle des femmes dans le processus de paix, cohésion sociale et la gestion pacifique des conflits.

Activité 4.1.2. Plaidoyer et lobbying sensible au genre

Durant ce trimestre, l'équipe projet avec les OSC des jeunes et des femmes de la zone cible a réalisé 06 actions de plaidoyer auprès des représentants de l'Etat, les élus, les autorités traditionnelles, les religieuses, chefs de fractions et villages pour une meilleure implication des femmes et les jeunes au fonctionnement des CoFo et un accès sécurisé au foncier agricole. Le changement de comportement n'étant pas un processus rapide et facile, l'équipe du projet exploite toutes les opportunités pour impulser le changement de comportement des acteurs locaux et favoriser la participation des jeunes et des femmes au fonctionnement des CoFo et faciliter l'accès à la terre de manière générale.

R5.1. Les capacités des acteurs locaux des communes cibles sont renforcées pour mieux prévenir le phénomène de l'extrémisme violent.	Nombre des acteurs locaux des communes cibles sont disposant des connaissances pour mieux prévenir le phénomène de l'extrémisme violent.	0	500	Liste de présence, photo	500 (300 hommes, 100 jeunes et 100 femmes)	3000	Atteint
	Nombre de plan élaboré	0	2	Plan	02 plans	02 plans	Atteint
	Nombre des acteurs locaux des communes cibles sensibilisés sur la politique nationale de lutte contre l'extrémisme violent	0	2000	Rapports d'activités, rapports d'évaluation	2000	2000	En bonne voie

Activité 5.1.2. Organisation des dialogues communautaires sur la prévention de l'extrémisme violent

L'équipe du projet a réalisé à l'entame du trimestre deux (2) dialogues communautaires sur la prévention de l'EV à Koro et Douentza. Cette activité stratégique a permis d'informer et de mieux sensibiliser les communautés (les associations socio-culturelles locales, les groupes d'autodéfense, les organisations/réseaux de jeunes et des femmes, les ONG locales, les collectivités territoriales, les services techniques de l'Etat, les organisations de la société civile, les leaders traditionnels et religieux) sur le phénomène de l'extrémisme violent. Deux cent vingt (200) participants dont 70 femmes et jeunes de 15-35. A l'issue de cette activité, les acteurs ont été informés et sensibilisés sur les mécanismes de prévention de l'extrémisme violent et le renforcement du vivre-ensemble dans les communes de Koro et Bankass.

Conception et diffusion de spots radio pour sensibiliser les acteurs locaux sur l'extrémisme violent

06 émissions radios ont été réalisées pour mieux sensibiliser les communautés et les acteurs locaux sur l'extrémisme violent. Ces émissions radios réalisées en langues locales ont couvert l'ensemble des communes de Koro et Douentza. Ils ont permis d'atteindre 6000 personnes.

IV. Mécanismes de mise en œuvre, de suivi et d'évaluation

Un chargé de suivi-évaluation et apprentissage et un assistant sont déployés sur le projet. Cette équipe coordonne le système de suivi-évaluation spécifique pour le projet CoFos.

Le Chargé de suivi-évaluation a produit des données qui sont mis à jour de manière systématique après chaque activité. En plus des données recueillies directement après la réalisation des activités, il effectue des missions de supervision trimestrielle afin d'apprécier les progrès, relever les difficultés rencontrées et proposer des solutions en intelligence collective avec l'équipe du projet, les bénéficiaires, les partenaires associés, les services techniques et les autorités locales.

Les interactions entre l'équipe du projet et l'équipe de suivi-évaluation ont permis à l'équipe de suivre l'évolution du projet. Un système de communication et d'échange synergique a été mis en place entre les membres l'équipe terrain et l'unité monitoring and évaluation. Ce qui permet d'évaluer les indicateurs de succès. Avant chaque mission pour mettre en œuvre des activités du projet, un débriefing est effectué sur les approches et les directives. Après la mission, un débriefing est également effectué permettant à l'équipe de projet et du suivi-évaluation de capitaliser les leçons apprises. Les outils de pré-test et post-test sont élaborés permettant à l'équipe de projet d'évaluer le niveau des connaissances, attitudes et pratiques en lien avec le projet (les rapports de mission seront partagés avec les fiches d'activités et les TDR)

Aussi, au besoin l'équipe en charge du suivi-évaluation s'appuie sur un vivier d'enquêteurs spécialisés pour collecter toutes les informations nécessaires à la bonne compréhension de l'environnement d'intervention du projet et de mesurer les performances de l'équipe, le changement et les signes de succès.

Il faut également rappeler que les données du suivi-évaluation vont permettre d'enrichir la note de politique en cours d'élaboration, d'alimenter les échanges lors de l'atelier national de capitalisation prévue en mars 2022 et de servir lors de la conception des futures projets et programmes dans la zone.

V. Genre et équité

Dans cette phase de mise en œuvre, l'équipe projet a conduit des rencontres avec les acteurs pour une meilleure participation des jeunes et femmes aux CoFos et le rôle des CoFos dans la gestion pacifique et concertée des conflits liés au foncier. Les radios locales et la sensibilisation de proximité ont été privilégiées pour mieux sensibiliser les acteurs sur sensibilisées sur sensibiliser les acteurs locaux, institutionnels et au niveau national sur les enjeux liés à la participation des jeunes et femmes aux CoFos et le rôle des CoFos dans la gestion pacifique et concertée des conflits liés au foncier. Au terme de ce projet, nous concluons que des progrès significatifs ont été constatés en matière de participation des femmes et les jeunes aux CoFos. Aujourd'hui, les leaders communautaires religieux et acteurs institutionnels sont favorables et engagés pour une meilleure participation effective des jeunes et femmes aux Cofo. Aussi, les acteurs continuent d'animer la dynamique autour des CERA afin de renforcer la synergie d'action et le partage d'expérience entre les entre les acteurs de la justice, les services techniques et les membres des CoFos.

Pour parvenir à ce changement ci-mentionné l'équipe du projet a:

- Réaliser 06 plaidoyer lobbying menées en faveur de l'accès sécurisés des femmes et des jeunes au foncier agropastoral ;
- Former plus de 500 acteurs des mécanismes formels et informels formés sur les droits des femmes pour favoriser l'engagement des hommes ;
- Elaboration et mise en œuvre d'un plan de plaidoyer lobbying sensible sur l'accès sécurisé des femmes et des jeunes au foncier agricole ;
- Renégociation un (1) espace agricole sécurisé au profit des femmes à Ménaka.

VI. Défis, risques et opportunités

Le contexte sécuritaire a été l'un des défis auquel l'équipe du projet a été confronté sur le terrain dans certaines zones du projet comme Ansongo, Tessit, Tin Hama qui sont toujours des zones de forte présence des groupes radicaux. Les représailles des groupes radicaux et les affrontements entre les groupes armés y sont récurrents

dans. Grâce au respect du plan de sécurité de l'organisation, la connaissance du terrain aucun incident majeur n'a affecté la mise en œuvre des activités.

En termes d'opportunités, l'engouement des acteurs institutionnels et les communautés constitue une opportunité pour faciliter le travail pour les CoFos sur le terrain. Aussi, la disponibilité du Secrétariat Permanent du Comité Exécutif National du Conseil Supérieur de l'Agriculture à accompagner et soutenir la dynamique des CoFos au niveau National est une opportunité pour porter haut le plaidoyer pour les CoFos.

VII. Gestion des partenariats

L'ONG a consolidé le partenariat déjà existant avec les autorités étatiques, les élus locaux, les femmes, les jeunes, les membres des commissions foncières et les acteurs de base dans les communes cibles. Les services techniques, les élus locaux, les radios locales, les communicateurs traditionnels les autorités coutumières, les OCB et les membres des commissions foncières communaux ont tous été associés à la mise en œuvre des activités de ce trimestre.

Aussi, des partenariats stratégiques ont été établis avec des organisations comme NRC, TASSAGHT, UAVES et CRADE, AMEDD et Helvetas Suisse qui opèrent sur la même thématique dans les régions du Centre et du Nord.

Aussi, avec le Secrétariat à la Loi Agricole AZHAR est en discussions avancées sur les modalités de la signature d'une convention pour l'évaluation périodique des CoFos déjà redynamisées et 200 autres qui seront mises en place en 2022 dans la région de Koulikoro. Avec les Directions Régionales de l'Agriculture de Gao et Ménaka les échanges ont permis au projet de réorienter les efforts sur le CERA à la place du GAM. Des rencontres multi-acteurs sur l'état d'avancement de la mise en œuvre de la LAO facilitées par le projet sont prévues le trimestre suivant.

VIII. Durabilité

Durant ce trimestre, les acteurs locaux (autorités étatiques, les élus locaux et les acteurs à la base dans les communes cibles, les services techniques, les autorités intérimaires, les élus locaux, les membres des commissions foncières communales, les femmes, les jeunes, les radios locales, les communicateurs traditionnels, les autorités coutumières, les OCB et les leaders des groupes armés) ont été tous impliqués dans la mise en œuvre des activités du projet.

Le projet a créé une dynamique autour des préfets, des sous-préfets, des leaders coutumiers et les acteurs de la justice de Gao et Ménaka pour non seulement susciter leur engagement mais aussi s'assurer de l'ancrage du projet.

Aussi, au cours de ce trimestre, l'équipe du projet a continué les concertations avec les acteurs pour échanger sur les conditions de mise en place d'un cadre de concertation pour échanger sur les conflits fonciers mais aussi les CoFos dans les communes, villages et fractions. Le CERA ont finalement été privilégiés comme cadre d'échanges et de partage d'expérience sur les questions du foncier, des conflits et des CoFos.

Dans le cadre du portage institutionnel, AZHAR entend établir un partenariat avec le Secrétariat Permanent du Comité Exécutif National du Conseil Supérieur de l'Agriculture autour de l'Observatoire National sur le foncier mais aussi la mise en place d'un mécanisme de suivi-évaluation des CoFos dans les zones couvertes par le projet. Ensuite, plusieurs actions menées à l'endroit des élus ont permis également d'aboutir à l'intégration du travail des Commissions Foncières dans les PDESC de cinq (5) communes.

IX. Visibilité et couverture médiatique

La visibilité du projet a été assurée pour sensibiliser, informer un grand nombre d'acteurs sur le terrain mais aussi les décideurs au niveau institutionnel. Des publications ont été partagées sur le compte twitter et Facebook de l'ONG pour communiquer les résultats atteints. Les publications sur Facebook et Twitter ont permis d'atteindre 10.000 personnes de la région de Gao et Ménaka mais aussi des autres régions du Mali.

X. Études de cas et histoires de réussite

Durant ce trimestre de mise en œuvre du projet, nous constatons une réelle appropriation des membres des CoFos des outils mis à leur disposition. Aujourd'hui, plusieurs CoFos sont opérationnels résolvent des conflits autour du foncier et ressources naturelles. Comme histoire de succès, à ce jour les CoFos soutenues ont pu gérer pacifiquement quatre (4) conflits dont deux (2) liés à la divagation des animaux à Ménaka et deux (2) autres conflits à la propriété foncière à Ansongo.

Aussi, l'autre exemple de succès aujourd'hui, 05 communes couvertes par le projet ont décidé d'intégrer le travail des commissions foncières dans les PDESC.

XI. Activités futures

Au cours du trimestre suivant les activités suivantes sont prévues :

R4.1. Les droits des femmes et des jeunes sont pris en compte dans la gestion des espaces et des ressources naturelles dans les terroirs ruraux de la zone du projet ;

Activité 2.1.7. Organisation d'une rencontre autour avec les CERA autour des CoFos ;

RT.1. Les acquis du projet sont capitalisés et documentés pour alimenter les politiques publiques en matière de gouvernance foncière, de paix et sécurité.

Activité transversale 2. Production et diffusion des notes de politiques

Activité transversale 3. Organisation d'un atelier national à Bamako pour influencer les décideurs politique

XII. Photos

Veillez joindre au moins deux photos liées aux activités mises en œuvre en relation avec chaque résultat.

(voir annexe)

XIII. Matériaux

1: Fiches d'activité, fiches des réunions mensuelles, rapports

2: Photos, Listes de présence

3: Rapports des études,

5: PV de création des CoFos

6: Audios et des vidéos.

XIV. Rapport financier

Veillez joindre le rapport financier (utilisez le format de rapport en forme de visage fourni par le PNUD).

I. Plan de travail – trimestrielle

Veuillez décrire toutes les activités prévues pour le prochain trimestre et l'impact prévues, afin que les actions puissent être coordonnées avec d'autres partenaires en conséquence.

Objectif global – l'impact : Contribuer à une gestion durable et apaisée du foncier agropastoral à travers la redynamisation et l'opérationnalisation des commissions foncières communales, villageoises et des fractions dans les régions de Gao et Ménaka

Résultats attendus ⁷	Activités ⁸	Budget (FCFA) ⁹	Chronogramme ¹⁰													
			Trimestre 1			Trimestre 2			Trimestre 3			Trimestre 4				
			Mo is 1	Moi s 2	Moi s 3	Moi s 4	Moi s 5	M ois 6	Moi s 7	Mo is 8	Moi s 9	M ois 10	Moi s 11	Moi s 12		
R1.1. Des connaissances actualisées sont produites sur l'état des lieux des conflits et des mécanismes de leur règlement ainsi que les enjeux liés à la fonctionnalité des commissions foncières dans les localités cibles	Activité.1.1.2. État des lieux de la fonctionnalité des COFO Développement d'outils spécifiques ciblés sur les domaines de perfectionnement des CoFo par localité cible	400 000														
	Activité 2.1.7. Mise en place d'un cadre régulier d'échanges et de renforcement des capacités des acteurs institutionnels sous forme de Groupe d'Apprentissage Mutuel (GAM)	750 000														
	Suivi de proximité, entretien logistique agent terrain	600 000														

7 Indiquez quelles activités seront mises en œuvre avec les fonds de la subvention.

8 Utilisez autant de lignes d'activité que nécessaire.

9 Indiquez les montants du budget dans la devise de la subvention.

10 Définissez les périodes de temps pertinentes pour la subvention et indiquez à quel moment des activités spécifiques doivent être achevées. En règle générale, les périodes correspondent au moment où les tranches des fonds sont libérées (c.-à-d. Tous les trimestres, tous les six mois, tous les ans). Utilisez atant de périodes que nécessaire.

R5.1 : Les capacités des acteurs locaux des communes cibles sont renforcées pour mieux prévenir le phénomène de l'extrémisme violent.	Activité 5.1.3. Sensibilisation et formation des acteurs locaux -(Rencontre d'information)	600 000												
--	---	---------	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--